



HAL
open science

Enseigner le projet par l'étude de cas : une valeur ajoutée à la formation des urbanistes ?

Brigitte Bertoncello, Benoit Romeyer

► To cite this version:

Brigitte Bertoncello, Benoit Romeyer. Enseigner le projet par l'étude de cas : une valeur ajoutée à la formation des urbanistes ?. Colloque des 20èmes rencontres internationales en urbanisme de l'APERAU, Jun 2018, Lille, France. hal-03102236

HAL Id: hal-03102236

<https://amu.hal.science/hal-03102236>

Submitted on 7 Jan 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License



Actes du colloque des 20^{èmes} rencontres internationales en urbanisme de l'APERAU

« Que reste-t-il du projet ?
Approches, méthodes et enjeux communs »

20-22 juin 2018

LILLE

Sous la direction de

Philippe DEBOUDT
Pauline BOSREDON
Élodie CASTEX
Frédéric DUMONT
Marc DUMONT
Annette GROUX
Philippe MENERAULT
Didier PARIS
Maryvonne PREVOT
Helga-Jane SCARWELL



APERAU

Association pour la Promotion de
l'Enseignement et de la Recherche
en Aménagement et Urbanisme



Région
Hauts-de-France



**Université
de Lille**

Co-organisé par

l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de Lille (IAUL)

et le [Laboratoire Territoires, Villes, Environnement & Société \(TVES EA 4477\)](#)

Ce volume doit être référencé comme suit :

Deboudt P., Bosredon P., Castex E., Dumont F., Dumont M., Groux A., Mererault P., Paris P., Prévot M., Scarwell H.-J. (dir.), 2018, *Actes du colloque des 20^{èmes} rencontres internationales en urbanisme de l'APERAU « Que reste-t-il du projet ? »*, Université de Lille, IAUL, Laboratoire TVES, Lille, 414 p.

Textes rassemblés par Lydia Dourcy et Philippe Deboudt (Université de Lille, Laboratoire TVES EA 4477)

Impression Université de Lille, juin 2018, Lille, France



[Pour en savoir plus sur la licence creative commons Attribution \(cliquez\)](#)

ISBN : 978-2-9522970-2-8
EAN : 9782952297028

Enseigner le projet par l'étude de cas : une valeur ajoutée à la formation des urbanistes ?

Teaching the project through case study: an added value to the training of urban planners?

Brigitte BERTONCELLO
Professeur – Aix-Marseille Université
LIEU EA889
brigitte.bertoncello@univ-amu.fr

Benoit ROMEYER
Maître de conférences – Aix-Marseille Université
LIEU EA889
benoit.romeyer@univ-amu.fr

RESUME :

Dans les formations en urbanisme et aménagement labellisées par l'APERAU, l'atelier dit « professionnel » est l'élément pédagogique clé d'un apprentissage du projet « par la pratique ». Dans cette communication, nous proposons d'interroger une forme complémentaire de pédagogie du projet, l'étude de cas. Si l'atelier participe d'un apprentissage du projet par « composition », l'exercice d'études de cas procéderait lui plutôt par « décomposition » de tout ce qu'il a fallu mettre ensemble pour en arriver à la situation observée au temps présent. Sur la base d'une expérience de conduite d'un module d'enseignement dispensé au sein d'un Master 2 Urbanisme et Aménagement, il s'agit dans un premier temps de revenir sur les fondements et spécificités propres à l'étude de cas, puis, dans un deuxième temps d'avancer une série d'apports pédagogiques dont l'étude de cas est parue porteuse, et enfin dans un troisième temps de mettre en miroir ces apports pédagogiques avec ceux plus heuristiques issus de son application aux espaces extérieurs d'ensembles résidentiels labellisés « Patrimoine du XXème siècle » à Aix-en-Provence et Marseille.

Mots clés : étude de cas – projet – urbanisme – espaces publics – interdisciplinarité

ABSTRACT:

In the university training in urban planning approved by the APERAU, the so-called "professional" workshop is the key educational element of a "by practice" project learning. In this communication, the authors propose to explore a complementary form of pedagogy of the project, the case study. If the workshop participates in a project learning by "composition", the case study exercise would rather "decompose" everything that had to be put together in order to arrive at the situation observed at the present time. Based on the experience of conducting a teaching module within a Master 2 in the urban planning field, the aim is first of all to review the foundations and specificities of the case study, Then, secondly, to advance a series of pedagogical contributions, the case study of which appeared to be the bearer, and finally in a third time to mirror these pedagogical contributions with those more heuristic resulting from its application to the exterior spaces of residential complexes labeled "Patrimony of the 20th century" in Aix-en-Provence and Marseille.

Keywords: case study - project - urban planning - public spaces – interdisciplinarity

Considéré par certains comme un champ ne pouvant « prétendre ni au statut de science, ni à celui de technique, ni à celui d'art » (Merlin, 2016 : p. 53) ou comme une discipline, même « pluridisciplinaire » voire « indisciplinée » (Pinson, 2004) par d'autres, l'urbanisme fait ainsi l'objet de nombreuses discussions, non tranchées, dans la littérature scientifique tant francophone qu'internationale quant à son statut et ses fondements intellectuels. Par-delà ces controverses autour de sa nature profonde, le fait que l'urbanisme ait fondamentalement trait à l'action sur la ville et les territoires paraît toutefois acquis.

Plus précisément défini par Nadia Arab comme une « pratique intentionnelle de transformation de l'espace et de ses usages » (Arab, 2014 : p. 90), l'urbanisme peut aussi à ce titre être qualifié d'« activité de conception » (Fischler, 2015), une dimension traduite par les appellations de « discipline de l'action » ou « du projet » qui lui sont fréquemment associées. En écho aux travaux de François Ascher pour qui le fait « d'élaborer et gérer des projets dans un contexte incertain » (Ascher, 2004 : p. 97) constitue une condition première de l'urbanisme contemporain, Nadia Arab ajoute que « les projets d'urbanisme, que l'on peut aussi appeler projets d'aménagement urbain, en sont l'un des instruments privilégiés » (Arab, 2014 : p. 90).

Si la question de son identité disciplinaire demeure l'objet de débats dans la sphère scientifique, l'urbanisme n'en demeure pas moins une discipline universitaire à part entière d'un point de vue académique, marquée en France par son autonomisation en 1992 au sein d'une section dédiée au Conseil National des Universités, et auxquelles s'adosent depuis le début du XX^{ème} siècle des formations spécifiques. Les modalités relatives à son apprentissage apparaissent de fait, par contraste, relativement plus consensuelles. En effet, et *a fortiori* dans ce contexte francophone qui nous intéressera plus particulièrement ici, le contenu des formations en urbanisme et aménagement s'avère en grande partie cadré par l'Association pour la Promotion de l'Enseignement et de la Recherche en Aménagement et Urbanisme (APERAU). Créée en 1984 pour visibiliser les instituts d'urbanisme en même temps que pour s'assurer de la qualité de leur contenu, l'APERAU prend aujourd'hui la forme d'un réseau universitaire dont l'un des enjeux a été de définir, par le biais d'une charte, un socle commun à l'ensemble des formations accréditées, et dès lors tenues de l'appliquer. Celle-ci précise en particulier les trois « piliers » des formations en urbanisme et aménagement que sont le mémoire, le stage, et l'atelier « professionnel », souvent décliné en atelier « de projet » suivant les instituts, et fonctionnant lui-même de préférence « sur commande » d'un organisme public ou privé.

A ce titre, l'atelier constitue généralement un élément pédagogique clé de formation au projet au sein des instituts d'urbanisme accrédités par l'APERAU. Toutefois, et si cette forme d'initiation « par la pratique », dès lors dominante, nous semble nécessaire, elle n'est pas pour autant exclusive. L'apprentissage s'effectue aussi généralement par le biais d'enseignements universitaires dédiés aux théories de l'urbanisme et du projet.

Dans ce cadre, l'axe problématique exploré par cette communication porte sur la possibilité d'une forme intermédiaire de pédagogie du projet ; une troisième voie ne relevant ni tout à fait de l'atelier, ni tout à fait des enseignements théoriques à proprement parler : l'étude de cas. Il s'agit ainsi de nous intéresser à cet autre format pédagogique possible, dont nous postulons qu'il constitue à ce titre un exercice d'apprentissage du projet à part entière, complémentaire des deux précédents du fait qu'il prend pour parti d'éclairer et d'interroger la pratique projectuelle par la théorie.

Nous nous basons pour cela sur notre propre expérience de conduite d'un module d'enseignement d'étude de cas de projet, dispensé au sein du Master 2 mention « Urbanisme et aménagement » de l'Institut d'Urbanisme et d'Aménagement Régional de l'Université d'Aix-Marseille, que nous aborderons en trois temps successifs. Nous reviendrons dans un premier temps sur les fondements et spécificités propres à l'étude de cas, ainsi que sur les objectifs pédagogiques et l'organisation que nous lui avons plus particulièrement associés. Puis, dans un deuxième temps, nous avancerons une série d'apports pédagogiques dont l'étude de cas nous a paru porteuse en tant qu'exercice de formation au projet en urbanisme et aménagement. Dans un troisième et dernier temps nous nous proposerons de les mettre en miroir avec ceux plus heuristiques issus de son application à un objet d'études précis : les espaces extérieurs d'ensembles résidentiels labellisés « Patrimoine du XX^{ème} siècle » localisés à Aix-en-Provence et Marseille, que nous illustrerons par des travaux d'étudiants produits au cours de deux années universitaires successives.

Pris dans leur ensemble, ces travaux nous semblent témoigner d'une évolution fortement différenciée entre le bâti et les espaces extérieurs au sein de ces opérations alors que ces éléments s'avèrent pourtant avoir été pensés de concert par leurs concepteurs et participent d'une même composition. Il est ainsi possible de faire le constat transversal d'une forme de dégradation des espaces extérieurs des ensembles étudiés au cours du temps que ce soit par manque d'entretien ou par une forme de fonctionnalisation progressive de ceux-ci, en particulier vis-à-vis de l'enjeu du stationnement automobile.

Dans une perspective de formation au projet d'urbanisme, la somme des cas étudiés témoigne de la nécessité d'anticiper les évolutions de la demande sociale dans la conception d'espaces extérieurs dont la capacité à se renouveler demeure cruciale pour l'accompagnement d'usages et pratiques émergents. Au-delà de ces apports d'ordres à la fois pédagogiques et heuristiques, la mise en œuvre de l'exercice proposé a toutefois pu présenter, du point de vue des enseignants ayant accompagné ces réalisations, quelques difficultés. En effet, les différents travaux réalisés ont pu témoigner d'une capacité différenciée suivant les groupes à opérer le passage de la description d'un cas à son analyse critique proprement dite. A noter que de telles difficultés à interroger un terrain au prisme d'un axe problématique tendent également à ressortir des exercices relevant du registre du diagnostic territorial.

La communication proposée met plus particulièrement en lumière trois « ingrédients » constitutifs de la culture et du bagage de l'urbaniste, au prisme des apports de l'étude de cas proposé : une lecture d'opérations par les « espaces extérieurs » appelant une réflexion à l'échelle urbaine, la maîtrise des savoirs et savoir-faire urbanistiques par l'articulation entre théories et pratiques, une appréhension rétrospective des acteurs et des dispositifs au prisme de leurs influences sur la conception, la composition et les évolutions du projet.

De par la diversité et la richesse de ces différents « ingrédients » du bagage de l'urbaniste (outils, vocabulaire, jeux d'échelle, appréhension des contextes...) qu'elle permet de mobiliser, l'étude de cas constitue bien, en complément de l'atelier, un exercice d'apprentissage du projet à part entière aux multiples vertus heuristiques et pédagogiques.

En effet, et si « faire cas, c'est prendre en compte une situation, en reconstruire les circonstances – les contextes – et les réinsérer ainsi dans une histoire, celle qui est appelée à rendre raison de l'agencement particulier qui d'une singularité fait un cas » (Passeron, Revel, 2005 : p. 22), l'étude de cas a bien à voir avec l'interrogation de singularités, qu'elle participe aussi dans un même temps à faire émerger. Un tel enseignement nous semble au moins utile, si ce n'est pour partie transposable à la conduite de démarches de projet dont la vocation même réside justement dans « [...] la détermination d'une solution singulière, excluant le mimétisme intempestif, la logique répétitive, la structure bureaucratique qui génèrent un même type de solution pour tout un ensemble de situations problèmes. La singularité de la solution exprime justement la part d'inédit dont se trouve porteur le projet » (Boutinet, 2014 : 83-84). En complément de la compréhension globale du contexte, la connaissance des interventions antérieurement développées sur un territoire donné aide à la définition de ce à quoi le projet va s'arrimer (ou pas). Plus tard dans la conception, l'étude de cas peut aussi s'exploiter comme une référence, une source d'inspiration à (re)mobiliser.

Et même lorsque cette étude de cas ne porte pas, comme ici, sur un objet spécifique au champ considéré (un ensemble résidentiel reconnu pour sa qualité architecturale), elle n'en permet pas moins de travailler le rapport aux autres disciplines du projet. En participant ainsi à ce que nous pourrions qualifier d'« acculturation raisonnée », par opposition à certaines velléités de développement d'une forme de « méta-culture », transdisciplinaire, du projet, l'étude de cas permet d'ouvrir les apprentis-urbanistes à d'autres formes de projets, tout en favorisant la prise de conscience de leur spécificité disciplinaire et, par-là, conforter leur identité professionnelle.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Arab N., 2014, *L'urbanisme en action. Pratiques et innovations*, Habilitation à diriger des recherches en aménagement et urbanisme, Paris : Université Paris-Est.

Ascher F., 2004, *Les nouveaux principes de l'urbanisme*, La Tour d'Aigues : Éditions de l'Aube. Boutinet J.-P., 2014 (1993), *Psychologie des conduites à projet*, Paris : Presses Universitaires de France.

Fischler R., 2015, Cinquante thèses sur l'urbanisme et les urbanistes. *Revue Internationale d'Urbanisme*, n°1, n.p.

Merlin P., 2016 (1991), *L'urbanisme*, Paris : Presses Universitaires de France. Passeron J.-C., Revel J (dir.), 2005, *Penser par cas*, Paris : Editions de l'EHESS.

Pinson D., 2004, Urban planning: an "undisciplined" discipline?, *Futures*, Vol. 36, n°4, pp. 503-513.